

**AVIS D'APPEL D'OFFRE INTERNATIONAL
2026/JUIN/ADO N°2 / MSI RDC/KINSHASA/RDC/
ACHAT DES CAMIONS ISUZU AVEC CARROSSERIE
FTS 750 4X4 SWA_ charge utile 10 tonnes**

**ACQUISITION DES CAMIONS ISUZU AVEC CARROSSERIE FTS 750
4X4 SWA charge utile 10 tonnes
APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL N°2/06/MSIRDC/ACHAT DES
CAMIONS**

INTRODUCTION

MSI Reproductive Choices (MSI) est une organisation internationale qui fournit aux femmes et aux adolescentes des services de Santé Reproductive (SR) personnalisés et de haute qualité dans 37 pays. Ces services donnent aux femmes le pouvoir de choisir quand elles auront des enfants, afin qu'elles soient libres de poursuivre leurs projets et leurs rêves pour elles-mêmes et leurs familles.

En 2024, 38,6 millions de personnes ont utilisé une méthode de contraception fournie par MSI, ce qui a eu pour impact :

- 17,1 millions de grossesses non-désirées évitées ;
- 8,8 millions d'avortements dangereux évités ;
- 38 700 décès maternels évités.

MSI en République Démocratique du Congo (MSI RDC) fait partie du réseau de MSI et est le plus récent programme national. MSI RDC a pour objectif d'assurer que toutes les personnes qui le souhaitent puissent avoir accès à des services de contraception moderne abordables et puissent choisir la méthode la plus appropriée pour répondre à leurs besoins.

MSI RDC a commencé à fournir des services de SR en novembre 2018 à Kinshasa et dans la province de Thshopo. Ses activités ont depuis été étendues dans ces deux provinces et également été initiées au Kwilu, au Kongo central, Kwango, Haut -Katanga et Tanganyika

PARTIE 1 : TERME DE REFERENCE

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités dans la Tshopo, Kinshasa et Tanganyika, MSI RDC souhaite recevoir des soumissions contenant des meilleures offres techniques et financières pour l'acquisition de 3 Camions ISUZU avec carrosserie en République Démocratique du Congo (RDC)

L'objet de cet appel d'offre est de mettre en concurrence des entreprises capables de fournir les camions dans le délai, répondant aux conditions ci-dessous et de fournir un excellent service après-vente.

Les différentes soumissions que doit faire le fournisseur sont fixées ci -après :

Ordre	Libellé	Spécificité	Quantité	Lieu de livraison
LOT 1	Camion ISUZU avec Carrosserie	FTS 750 4X4 SWA_10T (Voir fiche technique en annexe)	1	Kinshasa
LOT 2	Camion ISUZU avec Carrosserie	FTS 750 4X4 SWA_10T (Voir fiche technique en annexe)	1	Kisangani
LOT 3	Camion ISUZU avec Carrosserie	FTS 750 4X4 SWA_10T (Voir fiche technique en annexe)	1	Kalemie

Prix et Terme de paiement

1. Prix :

Les prix proposés pour cet appel d'offre seront fixes et non –révisables. Les offres sont à présenter en en francs Congolais avec l'équivalent en Dollar Américain (USD). Le prix total TTC doit être mentionné en chiffres et en lettres.

Attention : Toute augmentation de prix après attribution du marché entraînera une résiliation dudit marché et une évaluation défavorable des offres futures (performance + fiabilité) et ce pour une durée de 12 mois.

2. Termes de paiement

Le paiement du montant total (100%) se fera après livraison de l'ensemble des lots choisis par le fournisseur, via un transfert bancaire selon les clauses du contrat ou dans les 30 jours après la date d'acceptation des camions et les documents afférents reçus (bon de livraison et bon de commande signés, factures, Contrat signés, etc.).

Les soumissionnaires sont tenus de donner leur relevé d'identification bancaire (RIB) ainsi que leur numéro d'identification fiscale.

MSI RDC se réserve le droit de retenir tout ou une partie du paiement si la livraison totale relative à chaque lot n'est pas réalisée.

Lieu de livraison

Lieu de livraison :

Kinshasa : 126 Boulevard du 30 juin 2^{ème} niveau Immeuble Rosons Tower. Commune de Gombe. Quartier Royal.

Kisangani : 01 , Avenue du Congo, Reference : Ex-Agence Equity BCDC derrière BCC. Commune Makiso / Kisangani

Kalemie : dans l'enceinte de l'hôpital général de Kalemie « Siège de la PNSR »

Délai de livraison : au plus tard dans un délai d'un (1) mois après réception du bon de commande et signature du contrat

Conditions de livraison

Le transport des camions depuis l'entrepôt du fournisseur au bureau de MSI RDC est à la charge du fournisseur. En outre, le fournisseur est tenu de respecter le délai de livraison. Tout retard de livraison sera sanctionné par une pénalité de 1% (un pour cent) par jour de retard (à ne pas dépasser les 10%), calculé sur le coût total du lot en question.

CODE DE CONDUITE

➤ Confidentialité

Il incombera à MSI RDC de veiller à ce que les documents et les informations recueillies demeurent confidentiels, sûrs et sécurisés. Le fournisseur sera tenu de respecter les directives de confidentialité stipulées par MSI RDC.

➤ Politique de protection des adultes et des enfants, y compris nos fournisseurs

Le fournisseur sera tenu d'adhérer aux politiques de protection des adultes et des enfants suivies par MSI RDC. Notre engagement est de :

- 1. Protéger les clients de MSI RDC (y compris les enfants) :** en identifiant activement les clients qui peuvent être vulnérables et à risque de subir des préjudices importants, en prévenant les préjudices intentionnels ou non intentionnels, les abus et l'exploitation dans les opérations de MSI, et en réagissant rapidement, en cas de préjudice ou d'abus.
- 2. Protéger les personnels MSI RDC et le personnel des établissements publics pris en charge :** en favorisant un milieu de travail sécurisé et en évitant les situations et les comportements qui

peuvent être mal interprétés et potentiellement mener à de fausses allégations contre les membres de l'équipe.

3. **Protéger MSI** : en faisant preuve d'un véritable engagement envers la protection de tous nos clientes, des membres de notre équipe, et en prévenant les cas d'abus qui pourraient ternir la réputation de MSI et nuire à sa capacité de continuer à travailler et à recevoir du financement.

DECLARATION DES INCIDENTS

Le fournisseur aura le devoir de signaler les cas, témoins ou suspects, d'abus ou d'exploitation de la part d'un membre de l'équipe, d'un bénévole ou d'un partenaire de MSI RDC, ou de violation des politiques de protection ou du code éthique et de bonne conduite.

PARTIE 2 : INSTRUCTIONS ET PROCEDURES

2.1. INSTRUCTIONS

1. Généralités

Cette Partie 2, "Instructions et procédures", ne sera pas incluse dans une adjudication ou un contrat qui pourrait résulter de cet ADO. Son but est juste d'informer les fournisseurs éventuels.

2. Transaction

MSI RDC invite les fournisseurs éventuels à soumettre leurs offres pour l'acquisition des camions dont les détails sont repris dans la fiche technique en annexe. Toutefois, MSI RDC se réserve le droit unilatéral d'annuler le présent appel d'offres, au cas où elle ne trouverait pas satisfaction.

3. Eligibilité

Cet ADO fait l'objet d'une compétition au niveau local/national et international et il est ouvert pour recourir aux services d'un fournisseur pour l'achat des camions, offrant un meilleur service à la clientèle, des délais de livraison immédiat ainsi que des prix compétitifs en son ensemble par rapport aux autres fournisseurs, afin de, potentiellement, établir un bon de commande et cela dans les limites autorisées par les lois en vigueur en République Démocratique du Congo et par les instructions auxquelles MSI RDC se soumet.

4. Coût de l'offre

Les fournisseurs éventuels ne sont nullement obligés de préparer ou soumettre des offres en réponse à cet ADO. S'ils le font, c'est à leurs propres frais et risques. En aucun cas, MSI RDC ne rembourse les frais qu'ils peuvent avoir engagé dans la préparation et la soumission de leurs offres.

5. Examen de l'ADO

Chaque fournisseur éventuel est tenu personnellement d'examiner soigneusement toutes les dispositions contenues dans l'ADO et de s'y conformer entièrement. S'il ne le fait pas, cela sera à ses propres risques et frais. Toutes ambiguïtés ou incohérences manifestes contenues dans l'ADO seront traitées au détriment d'un fournisseur éventuel s'il n'a pas cherché des éclaircissements y relatifs avant la date finale de réception des demandes des renseignements supplémentaires.

6. Probité et éthique

Dans ses démarches en matière d'achats, MSI RDC s'engage à respecter les normes éthiques et professionnelles les plus élevées du domaine. Cela dit, MSI RDC interdit strictement et ne tolère en aucune façon la corruption ainsi que les pratiques frauduleuses. En soumissionnant à cet ADO, les fournisseurs s'engagent à respecter strictement cette ligne de conduite et à éviter sa violation, qu'elle soit possible ou même en apparence.

7. Langue

Tous les documents soumis en réponse à cet ADO, ainsi que toute la correspondance y relative, seront en français.

8. Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements concernant cet ADO et toute(s) offre(s) de retour doivent être soumises par écrit, être reçu avant ou au plus tard à la date limite publiée, pour permettre à MSI RDC de fournir une réponse complète et précise. Ces demandes sont à envoyer par courriel à l'adresse ci-après :

tenders@mariestopesrdc.org en mentionnant clairement la référence de l'ADO dans l'objet.

MSI RDC n'est pas tenue de considérer ou de répondre aux questions qui n'ont pas été reçues dans le délai fixé.

9. Modifications de l'ADO et éclaircissements

MSI RDC se réserve le droit de modifier le dossier d'appel d'offres avant la date limite du dépôt des offres, pour tout motif que ce soit, à son initiative ou en réponse à une demande d'éclaircissement formulée par un soumissionnaire, en publiant un additif. Tout additif ainsi publié fait partie intégrale du dossier d'appel d'offres et sera communiqué par écrit ou par courriel à tous les soumissionnaires qui ont reçu le dossier d'appel d'offres.

Pour donner aux soumissionnaires le temps nécessaire à la prise en considération de l'additif dans la préparation de leurs offres, MSI RDC a la faculté de reporter la date limite de dépôt des offres.

MSI RDC se réserve le droit d'accepter ou d'écarter toute offre et d'annuler la procédure d'appel d'offres et d'écarter toutes les offres, à tout moment avant l'attribution du marché sans de ce fait, encourir une responsabilité quelconque vis-à-vis du (ou des) soumissionnaire(s) affecté(s) des raisons de sa décision.

2.2 PROCEDURES D'APPEL D'OFFRE

1. ADO

Cet ADO constitue une invitation aux fournisseurs éventuels de soumettre des offres pour les biens qui y sont décrits. Il se compose de (1) la couverture, (2) l'introduction, (3) la Partie I : Termes de référence, (4) la Partie 2 : Instructions et Procédures d'appel d'offre, (5) la déclaration du soumissionnaire d'absence de conflit d'intérêts, (6) Formulaire de déclaration des soumissionnaires (7) Questionnaire Fournisseur, (8) Conditions générales du contrat MSI. (9) Références des personnes ou des entreprises de référence à contacter

Appel d'Offre—Achats des camions_ 2026

2. Réception des offres

Les fournisseurs potentiels devront envoyer leurs offres **exclusivement** par courriel électronique (email) à l'adresse tenders@mariestopesrdc.org. Aucune offre remise en main propre et (ou) le faire tenir par un porteur n'est acceptée. Les offres envoyées doivent être transmises au plus tard **le 29 juin 2026 à 17h00 heure de Kinshasa**

3. Présentation et teneur des offres

A) Les dossiers des soumissionnaires doivent être comprendre les rubriques suivantes : ADMINISTRATIVE, TECHNIQUE et FINANCIERE. Les rubriques administrative et technique, d'une part, et l'offre financière, d'autre part, doivent être présentées dans deux dossiers séparés comportant clairement la mention suivante "Offre administrative et technique" et "Offre financière" avec la référence « **2026/JUIN/ADO N°2 / MSI RDC/KINSHASA/RDC/ ACHAT DES CAMIONS ISUZU FTS 750 4X4 SWA avec CARROSSERIE_Charge utile 10T** » et doivent être clairement détaillées.

B) La rubrique administrative et technique doit comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants :

1. Déclaration du soumissionnaire d'absence de conflit d'intérêts
2. Formulaire de déclaration des soumissionnaires
3. Questionnaire Fournisseur
4. Conditions générales du contrat MSI
5. Les coordonnées bancaires (RIB)
6. Une offre technique selon les termes de référence de la partie I et les fiches techniques en annexes.
7. Au moins trois copies certifiées conformes à l'original des contrats ou bons de commande de marchés similaires signées et cachetées par les deux parties ;
8. La confirmation de la validité de l'offre durant au moins **quatre-vingt-dix (90) jours** suivant la date limite de présentation des offres prévues pour le **29 Juin 2026**
9. Références des personnes ou des entreprises de référence à contacter

N.B : Des photocopies de ces pièces doivent être soumises, mais les originaux pourront être sollicités au moment de l'attribution de ce marché. Ces pièces doivent être valables pour l'année 2026.

- C) La rubrique financière doit comprendre et suivre, sans s'y limiter, les points ci-après :
- Une offre financière proprement dite. Il sied à noter que **MSI RDC n'est pas encore exonérée de taxe sur la valeur ajoutée et autres droits et taxes à l'importation**. Les prix seront fermes, non révisables et sans réserve aucune. Le soumissionnaire devra accepter le paiement exclusivement par virement bancaire au compte de l'entreprise.
 - L'offre financière doit être faite pour l'ensemble des lots ou d'un ou plusieurs lots en lien avec les éléments repris dans les termes de référence.

4. Traitement des offres

Les offres seront ouvertes en présence du comité d'approvisionnement interne dans les bureaux de MSI RDC-Kinshasa le **2 juillet 2026**.

Une fois reçues, les offres seront gardées intactes et en sécurité. Des efforts raisonnables seront faits pour les protéger de la perte, des modifications, ou de la divulgation à toute personne non autorisée. Nonobstant ce qui précède, en aucun cas, MSI RDC n'accepte une quelconque responsabilité devant le soumissionnaire pour une quelconque perte, modification ou divulgation.

5. Evaluation des offres et choix de(s) adjudicataire(s)

L'évaluation des offres sera effectuée en interne par le comité d'approvisionnement interne et au moyen d'un processus à trois étapes tel que décrit ci-dessous :

A) Première Etape (Evaluation Administrative)

L'évaluation à cette étape portera sur les critères suivants qui permettront à MSI RDC de déterminer la conformité de l'offre aux termes et conditions de l'ADO :

Documents/éléments requis	Actions
1. L'offre soumise a été reçue par MSI RDC avant la date et l'heure limite de dépôt des offres	Date limite le 29 juin 2026
2. Déclaration du soumissionnaire d'absence de conflit d'intérêts	Doit être remplie, signée et datée
3. Formulaire de déclaration des soumissionnaires	Doit être remplie, signée et datée
4. Questionnaire Fournisseur	Doit être remplie, signée et datée
5. Conditions générales du contrat MSI	Doit être signé et daté
6. La durée de validité de l'offre est d'au moins 90 jours à partir de la date limite de dépôt des offres	Clairement mentionné dans l'offre
7. RCCM, Id National, Numéro Impôt, attestations d'immatriculation aux organismes sociaux (INPP, CNSS, ONEM) et les preuves de paiement	Copie conforme à l'original
8. Preuve de l'existence d'une adresse physique	Contrat de bail ou titre de propriété du siège social
9. Références des personnes à contacter	Lister les personnes ou des entreprises de références à contacter
10. Coordonnées bancaires au nom du fournisseur (individu et/ou bureau d'études)	RIB soumis
11. Au moins trois copies certifiées conformes à l'original de contrat ou bons de commande ou tout autre document probant de marchés similaires	Signées et cachetées par les deux parties ;

ATTENTION : Toute soumission n'ayant pas remplie toutes les conditions administratives listées ci-dessous sera automatiquement éliminée et ne pourra donc pas être soumise aux étapes subséquentes.

B) Deuxième Etape (Evaluation Technique)

L'évaluation à cette étape portera sur les critères de conformité des offres techniques ci-dessous en lien avec les termes de références de l'ADO figurant dans la Partie I et la fiche technique en annexe.

Après évaluation des offres techniques, les soumissionnaires non éligibles seront éliminés de la prochaine étape.

Appel d'Offre—Achats des camions_ 2026

Le critère de qualité technique est lié aux rubriques pondérées sur un total global de 100 points selon le détail ci-après :

Domaine	Note Totale
1. Spécificité du camion ISUZU conforme avec la fiche technique annexée à l'ADO	20
2. Délai de livraison : $\leq$ à 1 mois= 10 points	10
3. Service après-vente (le soumissionnaire doit démontrer quels sont les services après-vente qu'il propose)	10
4. Garantie (le nombre d'année/nombre de kilomètre de garantie constructeur du camion et le détail de la garantie)	10
5. Vendeur officiel autorisé de la marque Proposée. Si c'est le cas, prière préciser ou documenter.	10
6. Pièces détachées (le soumissionnaire devra indiquer s'il est vendeur des pièces détachées de la marque) si tel est le cas, le maximum de point lui sera accordé.	10
7. Qualité du camion (identifiée par son numéro de châssis). : le soumissionnaire doit fournir le : ➤ Certificat de conformité constructeur ➤ Garantie constructeur	15
8. Modalité de paiement (le soumissionnaire devra mentionner 100% après livraison)	10
9. Mode de paiement (Uniquement via transfert bancaire au compte de l'entreprise en lien avec le RIB)	5
Total	100

N.B : Après évaluation des offres techniques, les soumissionnaires n'ayant pas réalisé le score d'au moins 70%, dont 10 points obligatoires de spécificité du camion conforme avec la fiche technique annexée à l'ADO, seront éliminés de la prochaine étape.

C) Troisième Etape (Evaluation Financière)

MSI RDC tiendra compte des facteurs ci-dessous pour évaluer l'offre financière :

Le prix (100%)

Le soumissionnaire sélectionné sera celui dont l'offre aura été jugée conforme et éligible à la première et à la deuxième étape du processus d'évaluation et qui aura proposé **le meilleur prix** à la troisième étape.

N.B : A qualité égale, le fournisseur le mieux offrant en termes de PRIX sera retenu. Si le prix et la qualité sont les mêmes, le fournisseur agréé par le producteur sera considéré.

6. Amendements

À tout moment avant l'attribution du marché, si MSI RDC juge une modification importante des dispositions de l'ADO nécessaire, elle fournira un amendement écrit à tous les fournisseurs qui ont demandé une copie de l'ADO. Aucune déclaration orale de qui que ce soit ne sera de quelque manière considérée pour limiter, écarter, modifier, ou affecter autrement un terme ou une condition de cet appel d'offres, et aucun fournisseur ne devra se fonder sur une telle déclaration quelle que soit la raison.

7. Modifications ou retraits

Les soumissions à l'ADO ne peuvent être modifiées, complétées, corrigées, ou retirées sur demande du fournisseur après la date-limite de dépôt des offres indiquée sur la couverture, mais MSI RDC peut, à sa seule discrétion, permettre la correction des erreurs arithmétiques, des erreurs de transposition, ou d'autres erreurs d'écriture ou mineures. Cela peut se faire dans les cas où MSI RDC estime que l'erreur et la soumission voulue à l'ADO peuvent être établies de manière concluante en considérant la soumission à l'ADO. Outre les erreurs énumérées ci-dessus, il ne sera autorisé de corriger aucune autre erreur que pourra alléguer un soumissionnaire après la date-limite des offres à l'ADO. De même aucune soumission à l'ADO ne peut être complétée, modifiée, ou corrigée après la date-limite. Néanmoins, si elle le juge nécessaire, MSI RDC peut demander un éclaircissement ou une explication à un fournisseur pendant le processus d'évaluation. Une telle demande ainsi que la réponse y afférente devront se faire par écrit.

8. Attribution du marché

MSI RDC mettra en place un comité interne d'évaluation des offres pour l'adjudication finale de ce marché. Ledit comité évaluera les propositions suivant les étapes décrites ci haut et recommandera l'attribution du marché en fonction de la faisabilité technique et financière disponible et se réserve le droit d'accepter ou de rejeter toute proposition reçue sans donner de motifs.

Après évaluation et comparaison des offres, MSI RDC décidera de l'attribution des marchés et notifiera le ou les soumissionnaires retenu(s) par courrier avis de réception que son (leurs) offre(s) a (ont) été acceptée(s).

Les soumissionnaires non sélectionnés seront informés de la décision prise sans obligation de fournir une justification. Cette décision sera sans appel ni recours. MSI RDC retiendra dans ses archives les dossiers des soumissionnaires non adjudiqués.

Au moment de l'attribution du marché, MSI RDC se réserve le droit de passer le marché à un ou plusieurs soumissionnaires, se réserve également la possibilité de commander en totalité ou partiellement les quantités indiquées.

MSI RDC se réserve le droit d'inspecter l'existence physique des ainsi que l'installation du soumissionnaire et de vérifier toute information avant l'attribution du marché, et à tout moment pendant l'exécution du contrat.

Appel d'Offre-Achats des camions_ 2026



9. Calendrier

Événement	Date et heure [fuseau horaire de Kinshasa]	Details
Date publication ouverte de l'offre	09 juin 2026	Invitation à soumettre
Demande de clarification sur le contenu du document d'appel d'offres	Du 09 au 16 juin 2026 à 23h59 (Heure de Kinshasa)	Courriel : tenders@mariestopesrdc.org .
Date limite d'envoi des documents d'appel d'offres	29 juin 2026 à 17h00	Courriel : tenders@mariestopesrdc.org .
Ouverture interne des offres (Réservée au comité d'évaluation MSI RDC)	2 juillet 2026	Bureau MSI RDC
Confirmation au fournisseur retenu (Réservée au comité d'évaluation MSI RDC)	21 juillet 2026	Confirmation par mail et par téléphone
Signature du contrat et bon de commande	22 juillet 2026	Bureau MSI RDC

MSI RDC garantit l'égalité des chances pour chacun. Nous avons une politique de tolérance zéro pour les pots-de-vin et la corruption et n'acceptons aucun paiement dans le cadre de notre processus de sélection. Veuillez nous informer, via notre politique de prise de parole, si vous rencontrez un problème en rapport avec la corruption ou une demande de pot de vin lors du processus de sélection en appelant le +441915167756 ou via notre e-mail : speakingup@safecall.co.uk.

Pour MSI RDC

Dr. Patrick DJEMO

Directeur Pays

Signé par :
Patrick Djemo
BEC8D5789CC3457...



09 juin 2026